

CADRE RESERVE AU SERVICE	
Code Famille :	Code service
Date Réception :	Traité le :
Heure :	



**DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION EN ACCUEILS DE LOISIRS - VACANCES SCOLAIRES
« TOUSSAINT » du 24 au 28 octobre ou du 31 octobre au 4 novembre 2022**

Les Accueils de Loisirs sont ouverts de 7h30 à 18h00

- Parents Père Mère Garde Alternée Justificatif (jugement, autre...) Autre.....

Avant de remplir ce document, merci de prendre en compte les informations suivantes :

L'accès en Accueils de Loisirs durant les périodes de **vacances scolaires** est ouvert aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires privées ou publiques de la Commune.

L'inscription est obligatoire et périodique : du 12 au 23 septembre 2022,

L'inscription en Accueils de Loisirs durant les périodes de vacances scolaires suppose un engagement des parents à ce que l'enfant fréquente l'Accueil de Loisirs **tous les jours de la semaine** pour laquelle il est inscrit. L'inscription est obligatoire, **à la semaine sur 5 jours**, il comprend le déjeuner et le goûter. Les familles peuvent choisir au **maximum une semaine**. Une semaine supplémentaire pourrait être accordée en fonction des places disponibles.

Votre dossier sera examiné pour attribution des places. Chaque famille recevra un mail d'acceptation, de refus ou de placement en liste d'attente. Elle devra ensuite confirmer sa réservation au Guichet Enfance Jeunesse par retour de mail avant la date butoir indiquée.

Nom et Numéro de téléphone de la personne à contacter :

Merci de bien vouloir ne cocher qu'un seul accueil de loisirs

NOS SITES/TRANCHE D'ÂGES	Nom / Prénom		Nom / Prénom		Nom / Prénom	
	né(e) le		né(e) le		né(e)le	
PAVILLON : 3 / 5 ANS	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11
<u>Uniquement</u> Journée complète avec repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FRANCOIS BLANC : 3 / 5 ANS	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11
<u>Uniquement</u> Journée complète avec repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L. AUBRAC/LA CRAU : 4 / 11 ANS	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11
<u>Uniquement</u> Journée complète avec repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BASTIDE HAUTE : 3 / 11 ANS	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4/11	du 24/10 au 28/10	du 31/10 au 4
<u>Uniquement</u> Journée complète avec repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si besoin, informations utiles à communiquer :						

ACTIVITE PROFESSIONNELLE			FOURNIR IMPERATIVEMENT LES ATTESTATIONS D'EMPLOI
PARENT 1	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
PARENT 2	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ			

Mentions Légales : Toutes les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement déclaré auprès du Délégué à la Protection des Données de la commune de Salon-de-Provence. Conformément aux dispositions du RGPD (UE) 2016/679 du 27/04/2016 et de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée le 20/06/2018 ainsi qu'aux modalités d'exercice de vos droits (Rectification, Suppression, Limitation, Opposition), vous pouvez exercer ceux-ci en contactant le Délégué à la Protection des Données de la ville de Salon-de-Provence par courrier (DPO, Mairie de Salon-de-Provence 13657 SALON cedex) ou par courriel (dpo@salon-de-provence.org). Si vous estimez, après avoir contacté le Délégué à la Protection des Données de la ville de Salon-de-Provence, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL.